



## Les vœux du Conseil

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2003. Nous poursuivrons nos efforts pour gérer au mieux notre commune, en nous tournant vers l'avenir. La quatrième tranche de l'assainissement achèvera la couverture de l'ensemble du bourg de Cabara.

Au-delà des frontières communales, des clivages politiques, et des incompréhensions, nous apporterons notre contribution afin de tenter de faire émerger une structure intercommunale. Sans elle, nous serions à terme privé des aides de l'Etat, et de toute la dynamique qu'apporte la mise en commun des ressources et des services. Dans le monde actuel, il faut être fort pour survivre. Or la force ne se trouvera que dans l'union.

*Jacques Chandès.*

## Repas des anciens

**Il se déroulera le dimanche 23 février à 12 heures 30  
au foyer municipal.**

**Chacun de nos anciens recevra une invitation personnelle**

# Assainissement



Les travaux de la troisième tranche d'assainissement se sont déroulés en septembre 2002. Elle concerne les habitants du centre bourg, et de la partie Ouest du village. Le coût des travaux s'est élevé à 144.332 Euros TTC. Le Conseil général, dans le cadre du FNDAE, a apporté une subvention de 62.504 Euros, et l'Agence Adour de 30.400 Euros.

La quatrième tranche, qui concernera la partie Est du village (depuis la cale vers Saint-Jean-de-Blaignac) est estimée à 155.480 Euros. Elle verra le jour en 2003.

La cinquième tranche, qui s'étendra de Vinateau jusqu'au Limouzin, clôturera les travaux. A ce jour, aucune date ne peut être avancée pour sa mise en œuvre.



# PPRI

Le plan de prévention des risques d'inondation engagé par l'Etat dans le Libournais concerne 22 communes, dont Cabara. A partir des relevés des crues historiques, des calculs de simulation ont conduit à diviser le territoire de notre commune en trois secteurs :

- **Une zone blanche**, que les eaux ne peuvent jamais atteindre. C'est évidemment le cas de toute la partie de Cabara située sur le coteau
- **Une zone rouge**, où la hauteur d'eau peut dépasser un mètre. C'est le cas de la palu (la Roucaude, Launude, le Roumigas, le Goudon, la Borie), et d'une grande partie du centre bourg.
- **Une zone bleue**, où la crue de référence reste inférieure à un mètre d'eau, et qui est déjà urbanisée. Pour notre village, cette zone ne concerne qu'une petite partie Sud du bourg, la plus proche du coteau.

Aucune nouvelle construction ne peut être édiflée en zone rouge. En zone bleue, de nouvelles constructions peuvent voir le jour, sous réserve de respecter des mesures de préventions (par exemple hauteur de prises et interrupteurs électriques).

Le conseil municipal s'est prononcé contre la carte de zonage actuelle. Nous souhaitons que des relevés topographiques précis soient effectués afin d'étendre la zone bleue.

## Solidarité

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé de soutenir la commune d'Aramon (Gard), qui a été durement touchée par des inondations les 8 et 9 septembre 2002. Un don de 230 Euros (1.508 Francs) lui a été adressé, afin qu'elle puisse rapidement aider les familles les plus durement sinistrées. Trop souvent, les aides publiques et les indemnisations des compagnies d'assurance arrivent avec retard, et ne permettent pas de répondre aux urgences.

La municipalité d'Aramon nous a adressé une lettre de chaleureux remerciements.

## Informations générales

### Travaux à l'école

- Installation de sanitaires supplémentaires
- Remplacement de la porte principale
- Changement des robinets

### Voirie

- Les rues Coulenne, Villevieux et la route du Limousin ont été rénovées.

### Eclairage du clocher

- Depuis décembre dernier, le clocher est illuminé. Des améliorations afin de mieux répartir l'éclairage sont à l'étude.

### Electrification de l'horloge

Le conseil a délibéré en faveur de l'électrification de l'horloge de l'église. Le coût, qui s'élèvera à 2.305 € (15.120 Francs), sera inscrit au budget 2003. La date des travaux n'est pas arrêtée à ce jour.

# Harmonie

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

**LOTO.** Le vendredi 7 février, à 20h30, à la salle des fêtes de Naujan-et-Postiac se déroulera le loto des écoles de Cabara – Saint-Aubin-de-Branne – Naujan-et-Postiac. Nombreux lots, dont téléviseur, lecteur DVD, lecteur CD, aspirateur, jambons, four micro-ondes, et une large série de lots pour enfants. **2 € le carton, et 15 € les 10 cartons. Boissons et pâtisseries sur place.**

## Centre de loisirs

Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs intercommunal d'Espiet est prêt à accueillir vos enfants. Un bus de ramassage vient les chercher à Cabara à 8h49 (arrêt de bus sur la cale), et les ramène le soir à 18h02. Coordonnées : Centre de Loisirs – Ribeyreau – 33420 Espiet. Tel : 05.57.24.21.92. **Cabara fait partie des communes conventionnées.**

Tarif Journalier	Total €	Total F
Communes Conventionnées	9,00	59,04
Communes non Participantes	12,00	78,71

Remise €	Tranche €	Tranche F	Total €	Total F
-3,00	0 / 381,12	0 / 2500	6,00	39,36
-2,00	381,12 / 533,57	2500 / 3500	7,00	45,92
-1,00	533,57 / 609,80	3500 / 4000	8,00	52,48

Tarif de la demi-journée	demi journée avec repas		demi journée sans repas	
	€	F	€	F
Conventionnées	6,00	39,36	4,50	29,52
Non Participantes	7,50	49,20	6,00	39,36

Remise €	Tranche €	Tranche F
-1,50	0 / 381,12	0 / 2500
-1,00	381,12 / 533,57	2500 / 3500
-0,50	533,57 / 609,80	3500 / 4000

✦ **Revenu par personne vivant au foyer sur la (Revenu + Prestation familiale)**  
**Nombre de personne**

(Réduction de 1€25 supplémentaire par enfant aux bénéficiaires du ticket vacances)

# Les Gais Lurons



Le 14/01/2003 s'est tenue notre dernière assemblée générale. Nous avons voté pour le renouvellement du bureau comme suit :

- Président d'honneur : Mr CHANDES J.
- Présidente : Mme POUGET M.
- Vice Présidente : Mme BRIVARI J.
- Trésorier : Mr POUGET F.
- Trésorier adjoint : Mme ISSARTIER J.
- Secrétaire : Mme RODRIGUEZ F.
- Secrétaire adjoint : Mr MUSSET G.

Les membres actifs : M et Mme COMBES, Mr et Mme BLANC, Mr BRIVARI, Mr RODRIGUEZ, Mr MUSSET, Mme MUSSET MICHELINE, Mme DUPEUX, Mme RAMBAUD, Mme MAUGEY, Mme MALLET. Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous trois bras neufs et costauds, Mr BARRY Jean, VIGIER Guy et FORTUNIO Sébastien

Nous avons reconduit comme par le passé, le don de 150 € aux écoles.

Le programme de l'année 2003 ne change pas. Nous avons reconduit le Bal Fleuri au mois de Février qui a connu un succès sans précédent en 2002. En effet d'un commun accord entre tous les membres, nous avons créé une ambiance et un décors nous emportant dans les îles. Un franc succès nous a remercié de tous nos efforts de préparation. Nous espérons qu'il en sera de même pour cette nouvelle année

Le Repas Dansant qui se déroule au mois de mars apporte toujours autant de participants très heureux d'être présents.

Chaque soir de Thé Dansant, exténués, mais heureux, la salle rangée en un éclair comme d'habitude, nous fermons les portes pour rêver à la joie et au plaisir que nous partageons avec nos fidèles amis depuis 9 ans que les « Gais Lurons » existent.

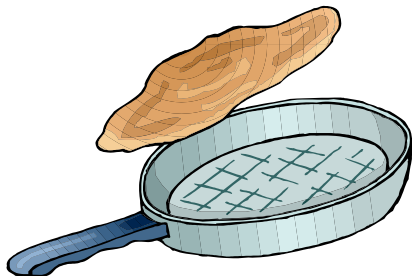
Vous avez peut être une impression de déjà lu, mais l'engouement de nos chers danseurs n'a pas l'air de diminuer, bien au contraire ! Quant aux organisateurs, ils sont toujours fidèles au poste avec autant de joie au coeur.

La Présidente et toute son équipe remercient Mr le Maire et son épouse de leur aimable présence, de leur soutien et de leur fidélité.

Chers CABOS, nous vous attendons nombreux à chaque troisième dimanche du mois pour nos thés dansants.

# Le coin recette

*Préparons la chandeleur avec quelques idées de recettes de crêpes !*



## ***La classique (pour 24 crêpes)***

250 g de farine, 3 œufs, 1 pincée de sel,  $\frac{1}{2}$  l de lait, 2 cuillères à soupe d'huile, 2 cuillères à soupe de sucre, du rhum.

Faire un puit avec la farine et ajouter tous les ingrédients au fouet en terminant par le lait et le rhum.

Vous pouvez rajouter un peu d'extrait de vanille liquide pour parfumer davantage.



## ***L'Américaine (pour 4 personnes)***

150 g de farine de sarrasin, 25 g de sucre en poudre,  $\frac{1}{4}$  de l de lait, 3 œufs, 25 g de beurre, 1 pincée de sel et  $\frac{1}{2}$  sachet de levure

Dans un saladier, mélanger la farine, le sucre, le sel et la levure. Faire un puit au centre et ajouter les œufs battus en neige, le lait et le beurre fondu.

Faire cuire à feu vif dans une petite poêle, une bonne épaisseur de crêpe (blinis) 3 minutes de chaque côté.

A accompagner de sirop d'érable pour une crêpe 100 % Amérique



## ***Aux noix et aux pommes (pour 4 personnes)***

125 g de farine, 2 œufs,  $\frac{1}{2}$  l de lait, 2 cuillères à soupe d'huile, 1 pincée de levure, sel, 4 pommes, 40 g de beurre, 2 cuillères à soupe de sucre, 100 g de cerneaux de noix, 2 cuillères à soupe de cognac.

Mélanger la farine, les œufs, la levure, 1 cuillère à soupe d'huile et 1 pincée de sel. Au fouet, ajouter peu à peu le lait. Laisser reposer 30 minutes.

Peler et couper les pommes en petits dés. Les faire dorer dans du beurre.

Au bout de 5 minutes, saupoudrer de sucre et continuer à cuire une dizaine de minutes.

Préchauffer le four thermostat 6 et poser les noix sur la plaque afin qu'elles croustillent.

Faire cuire les crêpes. Mélanger les noix, pommes et cognac. Répartir la préparation dans les crêpes, les rouler et les poser dans un plat à four. Couvrir de papier alu et cuire 10 minutes. A servir bien chaud.

***Bon appétit !***

# Etat civil

- Mariage de Guillaume Glipa avec Emma Mac Nicol-Outch le 2 août 2002
- Décès de Madame Paulette Thibeau le 8 octobre 2002

# Annuaire



## Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :


- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

**Gendarmerie : 17** - Gendarmerie de Branne :  
05.57.55.48.45

**Pompiers : 18** - Centre de secours de Branne :  
05.57.84.53.80

**Bureau de Poste de Branne** : 05.57.84.51.38  
ou 05.57.84.51.39

**EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33**  
(tarif appel local)



## DÉCHETTERIES du SEMOCTOM

Béguey - St Caprais de Bx - St Léon

**CHANGEMENT D'HORAIRES**

*à partir du 1er Février 2003*

<b>Lundi :</b>	<b>13 h 15 – 17 h 00</b>
<b>Du mardi au Samedi :</b>	<b>9 h 15 – 13 h 00 13 h 40 – 17 h 00</b>

# Venez nombreux !

**Vendredi 07 février 20 h30**  
Salle des fêtes de Naujean et Postiac

## **LOTO DES ECOLES DE Cabara Saint Aubin et Naujean**

Nombreux lots dont :  
Téléviseur, Lecteur DVD, Lecteur CD, Aspirateur, Jambons,  
Micro-ondes, Série lots enfants, etc

**2 euros le carton, 15 euros les 10**  
**Boissons et pâtisseries sur place**